

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 mai 2013

OBJET :

**Compte administratif et
compte de gestion 2012**

Délibération n°2

Rapporteur : Mme ANTOINE

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ordonnateur est tenu de rendre compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif est le document qui retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Ce document qui présente les résultats comptables de l'exercice N-1 doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012, les écritures dérogent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		11 068,97 €				11 068,97 €
Opérations de l'exercice	234 493,53 €	234 489,14 €	- €	- €	234 493,53 €	234 489,14 €
Total	234 493,53 €	245 558,11 €	- €	- €	234 493,53 €	245 558,11 €
Résultats de clôture		11 064,58 €				11 064,58 €

En volume, le budget du Centre Communal d'Action Sociale s'est contracté de 3,1 % en 2012.

L'étude de la situation financière de l'établissement laisse apparaître un solde positif de 11.064,58 €, équivalent à celui de l'exercice précédent.

Plus particulièrement, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 234.493,53 € en 2012 (contre 241.910,28 € en 2011), pour 234.489,14 € de recettes (contre 240.978,41 € en 2011), hors résultats reportés de l'exercice précédent.

Pour mémoire et dans le prolongement de la présentation de la situation financière de l'établissement opérée lors du débat d'orientations budgétaires le 07 mars dernier, le recul du budget s'explique principalement par :

- l'évolution sur l'exercice, en raison de la catastrophe naturelle des 21 et 22 mai dernier, de la typologie des aides accordées aux Ascéens (recul des aides financières au profit d'une assistance matérielle, psychologique et administrative) ;
- la compression des dépenses dédiées à l'administration du CCAS (fournitures administratives et de petit équipement, notamment) ;
- un recul des dépenses de fêtes et cérémonies.

Les autres postes de dépenses ont quant à eux continué de progresser avec :

- s'agissant de la masse salariale, le règlement d'heures supplémentaires suite à l'organisation de quatre scrutins électoraux et à la gestion de la catastrophe naturelle ;
- l'organisation, intégralement remboursée, d'un voyage à Saint-Raphaël et d'un repas à Saint-Nabord au profit des seniors.

Cette évolution des dépenses doit être rapprochée de la forte progression de certains postes de recettes et notamment des produits exceptionnels avec la perception de nombreux dons au profit des sinistrés.

L'excédent de clôture de 11.064,58 € constitue un fonds de roulement indispensable au bon fonctionnement de l'établissement sur les premières semaines de l'exercice 2013, en complément de l'acompte versé par la commune d'Essey-lès-Nancy.

Parallèlement, il appartient à l'assemblée délibérante d'arrêter le compte de gestion 2012, communiqué par Monsieur le Trésorier Principal d'Essey-lès-Nancy, qui retrace toutes les opérations comptables passées au titre de l'exercice 2012.

Considérant l'identité de valeurs entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion, il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le document du comptable.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2012.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., sous la présidence de Mme Jacqueline BELLIER, et après que Monsieur le Président se soit retiré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2012.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 17 mai 2013.

Extrait conforme

Le Président,

Jean-Paul MONIN